

CALENDRIER DES CONGES DE FORMATION 2023-2024

Dates	Actes de gestion
Du jeudi 12 janvier au mercredi 1^{er} février 2023 inclus	<ul style="list-style-type: none"> - Saisie des demandes de congés de formation professionnelle par les enseignants
Du jeudi 2 février au vendredi 24 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Instruction des dossiers par la DPE
Du lundi 27 février au vendredi 10 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Période d’affichage de barème des dossiers recevables - Période de demande de rectification de barème
Vendredi 31 mars 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Affichage des résultats - Transmission des informations relatives à l’octroi des congés formation aux agents non-titulaires
Avril 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des arrêtés de congé formation